



Nominees will be persons/organizations, professional or volunteer, serving the community of Ottawa. Members of the CMHA, Ottawa Branch Board of Directors, staff or their immediate families are not eligible.

Nominations for the award (s) will be made by two individuals or by a representative of an agency/organization, using a form supplied by the CMHA, Ottawa Branch. Nominations may be made in the official language of the nominator's choice.

Nominations must be received at CMHA, Ottawa Branch office by 4:30 p.m. Friday, October 21, 2011.

Selection of honourees (s) will be made from the nominations received, by a panel of persons actively involved in mental health and related services. Membership of the panel will reflect the bilingual nature of the Region.

For more information, or to obtain Nomination Forms, visit our website at www.cmhaottawa.ca.

CMHA, Ottawa Branch
1355 Bank Street, Suite 301
Ottawa, Ontario K1H 8K7
Attn: Linda O'Neil

Or phone 613-737-7791 Fax: 613- 737-7644

Les personnes et les organismes, professionnels ou bénévoles, qui travaillent au bien-être de la collectivité d'Ottawa, pourront être proposés comme candidats(e). Il est à noter que les membres du conseil d'administration et du personnel de l'ACSM d'Ottawa ou leur famille immédiate ne sont pas admissibles.

Deux personnes ou un (e) représentant (e) d'un organisme ou d'une organisation pourront proposer un (e) candidats (e) en servant du formulaire fourni par la Section d'Ottawa. Le (la) présentateur (trice) pourra compléter le formulaire dans la langue officielle de son choix.

Faites parvenir vos candidatures à l'ACSM, Section d'Ottawa d'ici le vendredi 21 octobre 2011 à 16h30.

Un comité de sélection, composé de personnes actives dans le domaine des services de santé mentale et des services connexes, choisira les récipiendaires parmi les candidatures reçues. Le comité sera formé de façon à refléter le caractère bilingue de la région.

Pour obtenir plus d'information ou des formulaires de candidatures, consultez notre site web au www.cmhaottawa.ca.

ACSM, Section d'Ottawa
1355, rue Bank, pièce 301
Ottawa, Ontario K1H 8K7
Attn: Linda O'Neil

ou composez le 613-737-7791
Fax: 613-737-7644



CANADIAN MENTAL
HEALTH ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE
POUR LA SANTÉ MENTALE

OTTAWA BRANCH SECTION D'OTTAWA

2011

ANNUAL MENTAL HEALTH SERVICE AWARDS

REMISE ANNUELLE DES CERTIFICATS DE MÉRITE DANS LE DOMAINE DES SERVICES DE SANTÉ MENTALE



CRITERIA/CRITÈRES

CMHA, Ottawa Branch each year presents Mental Health Service Awards in recognition of the commitment and services of individuals, families, groups, and organizations make to the mental health movement and the Ottawa community as a whole.

L'ACSM, Section d'Ottawa décerne à chaque année des certificats de mérite en santé mentale, pour souligner le dévouement et les services de personnes, de groupes et d'organismes qui ont beaucoup apporté au mouvement de la santé mentale, et à la collectivité d'Ottawa.

The awards will recognize contributions in one or more of the following categories;

Professional or volunteer frontline provider of services to consumers of mental health services;

Concept and/or delivery of a program of extraordinary effectiveness, timeliness and/or innovation;

Family/friends of people with mental illness;

Consumers of mental health services;

Volunteer participation on Boards and Committees involved in the conception, formulation, and realization of policy/programs.

Preference will be given to nominees whose contributions have not previously been recognized.

Les certificats ont pour but de souligner les contributions faites dans une ou plus d'une des catégories suivantes:

Prestation de services de première ligne, professionnels ou bénévoles, aux clients (es) des services de santé mentale;

Conception de programmes et/ou prestation de services, extraordinairement efficaces et/ou innovatrices ;

Familles et amis (es) des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale;

Usagers des services de santé mentale;

Participation bénévole aux conseils d'administration et aux comités s'occupant de la conception, de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et de programmes.

La préférence sera accordée aux candidates(es) dont le travail n'a pas été jusqu'à présent reconnu.